

ENERGY STAR - IT

FICHES-LABELS
[mise à jour : 03/2015]



Résumé des critères : Garantit que les appareils de bureau ont une consommation d'énergie réduite et une fonction de mise en veille.

Nom officiel

Energy Star

Produits concernés

Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, serveurs, stations de travail, écrans, imprimantes, scanners, télécopieurs, photocopieuses...

Portée du label

Environnement : Efficacité énergétique. Réduction de la consommation d'énergie

Critères du label

Le label Energy Star s'applique à des appareils ayant une puissance de fonctionnement réduite et une fonction de mise en veille. Ils doivent être de prix équivalents et avoir les mêmes performances que

les équipements standards. Les écrans d'ordinateur en mode veille produisent moins d'ondes électromagnétiques, moins de chaleur et moins de bruit.

Les exigences se rapportent en particulier à l'efficacité des alimentations électriques, la performance de l'appareil, la gestion de la consommation (mode veille automatique au bout de 15 à 30 minutes d'inactivité et fourniture d'un mode d'emploi du programme Energy Star). La consommation en mode veille ne doit pas excéder 15W à maximum 10% de la consommation initiale pour les ordinateurs, 2W pour les écrans.

Qui est « derrière » ce label ?

Commission européenne, Direction générale de l'énergie (DG ENERGIE). US EPA (Environmental Protection Agency) et US DOE (Department of Energy).

Malheureusement la convention s'est arrêtée en 2018, le label Energy Star n'est dès lors plus disponible en Europe. <https://www.eu-energystar.org/index.html>

Contrôle indépendant

Les participants au programme Energy Star peuvent utiliser le logo commun pour identifier les produits qui ont été testés dans leurs propres installations ou par un laboratoire indépendant et qui satisfont aux spécifications du label. Chaque Etat membre se réserve le droit de tester les produits qui sont ou qui ont été vendus sur son territoire pour déterminer si les produits sont certifiés conformément au référentiel.

Avis d'écoconso

Pour les appareils de bureau, le label Energy Star est un minimum, garantissant une consommation énergétique réduite et des économies de 200 et 270 € sur la facture d'électricité pour un PC et une imprimante.

La consommation effective dépend également de l'utilisateur. Pour les appareils comme les imprimantes ou photocopieurs, la mise en veille est automatique, mais pour les ordinateurs, la consommation d'énergie dépendra de la configuration choisie par l'utilisateur. Les fonctions d'économies d'énergie doivent être activées. Dans la pratique, cette activation serait effective pour seulement 15 % des machines. (Source : Energieplus <http://www.energieplus-lesite.be/index.php?id=11459>).

A noter, le label Energy Star ou ses spécifications sont des conditions pour obtenir le label EPEAT, Nordic Swan, Blue Angel ou TCO.

Catalogue de produits labellisés

- <http://www.topten.be/>
- www.ecoguide-it.com

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <http://www.ecoconso.be/fr/content/energy-star-it>
- [2] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [3] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/informatique>
- [4] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/bureautique>
- [5] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/divers-electro-et-informatique>
- [6] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/label>
- [7] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/ordinateur>
- [8] <http://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [9] <https://www.eu-energystar.org/index.html>
- [10] <http://www.energieplus-lesite.be/index.php?id=11459>
- [11] <http://www.topten.be/>
- [12] <http://www.ecoguide-it.com/>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

